



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com

www.lafrancaise.fr

DECISION

2021-34

Objet : Travaux de réhabilitation périphérique et enrochement de la lagune 2

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

- D'attribuer à l'entreprise FONTANILLES TP81 les travaux de réhabilitation périphérique et enrochement de la 2^{ème} lagune d'épuration pour un montant de 73 740 €ht.
- De signer tous les documents concernant ces travaux.

Fait à Lafrançaise, le 9 septembre 2021

Le Maire
T. DELBREIL

Lafrançaise